



ORGANISATION DE SOLIDARITE INTERNATIONALE
Subventionnée par la ville de Saint Maur des Fossés

Siège Social : Maison du Combattant et des Sociétés, 73 avenue Diderot
94100 Saint Maur des Fossés
Bureau Parisien : 39bis Avenue Gambetta 75020 Paris
Tel : +33 (0)871 777 144 / Portable : +33 (0)660 963 508
Site Internet : www.humtec.org - Email : humtec@humtec.org

HUMANITARIAN TECHNO POLE à Ziguinchor

« Promouvoir les NTIC au service de l'éducation »

Les organisations qui agissent dans les pays en voie de développement sont souvent connues, et à juste titre, pour leurs actions d'urgence. Moins spectaculaires, les actions de développement n'en sont pas moins nécessaires. **L'éducation et la formation** des jeunes générations sont primordiales pour le développement durable des pays du Sud.

En matière d'éducation, l'Afrique doit faire face à de nombreux problèmes :

- Problèmes matériels : Pénurie de manuels scolaires, manuels obsolètes ou inadaptés aux contextes locaux, ...
- Problèmes d'autonomie : pénurie de formateurs, répartition géographique inégale, pénurie de moyens de formation, ...

Dans ce contexte, **Internet n'est pas un gadget, c'est l'occasion d'apporter de nouvelles solutions aux carences récurrentes en matière d'éducation.**

- Porte ouverte vers la plus grande bibliothèque du monde.
- Laboratoire d'apprentissage dans tous les domaines.

A titre d'exemple, toutes les annales du baccalauréat et des autres examens d'état, introuvables en Afrique, sont aisément et gratuitement consultables sur Internet. De nombreuses universités proposent des programmes d'études via Internet

Organisation de Solidarité Internationale, la démarche d'HUMANITARIAN TECHNO POLE s'inscrit dans cette problématique. Son objectif est d'apporter ses compétences sur le terrain pour développer l'éducation et la formation. L'association intervient dans une logique de développement durable pour **répondre aux besoins du présent en développant la capacité des générations futures à y répondre de façon autonome.**

Pourquoi Ziguinchor ?



Région enclavée, secouée depuis 20 ans par les conflits entre autorités et mouvements rebelles, et cruellement blessée par le naufrage du *Joola*, **la Casamance aspire au retour de la paix et à l'ouverture.**

L'éducation et la formation sont un enjeu majeur pour **lutter contre l'ignorance, la propagande et les manipulations, déclencheurs des conflits sanglants**

Ziguinchor est **l'une des villes les plus scolarisées du Sénégal.** Avec 5000 élèves, 120 professeurs et 40 administratifs, le lycée Djignabo est l'un des plus grands lycées du Sénégal.

HUMANITARIAN TECHNO POLE intervient à Ziguinchor depuis trois ans dans le cadre d'un partenariat avec le lycée Djignabo.



Quelle action ?

Pour en savoir plus, consultez notre site : www.humtec.org

2005 : une salle informatique est réhabilitée et équipée pour les **professeurs**. 85% d'entre eux sont formés à la recherche sur Internet et aux outils bureautiques. Pour pallier au manque de manuels, les professeurs créent des documents pédagogiques mis à la disposition des élèves via un Intranet.

2006 : deux salles sont équipées pour les **élèves** et ils sont formés. Des outils sont implantés pour aider l'**administration** à gérer les 5000 élèves. Le lycée s'ouvre avec le site www.lycee-djignabo.com

2007 : le projet avec le lycée Djignabo va se terminer. La **structure est autonome** techniquement et financièrement.

L'enthousiasme des bénéficiaires est tel qu'une régionalisation est en cours pour faire bénéficier de l'action les sept autres lycées de la région.

Qui sommes nous ?

Des professionnels de l'informatique et de la formation,

Sophie De Herdt : Présidente de l'association : « Après des études de philosophie, mon itinéraire professionnel s'est dirigé vers l'informatique. Depuis 20 ans, je travaille en tant que chef de projet, consultante et formatrice pour des sociétés telles que Cap Gemini, Sligos et St.Dupont. Ces deux parcours se rejoignent dans la création d'HUMANITARIAN TECHNO POLE..

Internet est chance pour l'Afrique, il faut pousser cette chance à devenir réalité. »

Laurent Piolanti : Directeur du projet Ziguinchor : « Ingénieur de formation (EISTI / 1992), j'apporte mes compétences dans le domaine des NTIC acquises dans des sociétés comme Cap Gemini, Univers Informatique et Business & Decision. La création d'HUMANITARIAN TECHNO POLE est aussi l'aboutissement de mon activité de Grand Reporter dans les Balkans et en Palestine. En collaborant avec des organisations comme Première Urgence, Médecins Sans Frontières et Handicap International, j'ai pu constater sur le terrain les limites de l'humanitaire d'urgence et le complément indispensable qu'apporte l'humanitaire de développement. »

Combien ça coûte ?

71 000 € pour 2005 et 2006 + **prestations bénévoles**.
Près de **15% financé par nos adhérents**.

60 000 € sont nécessaires pour la régionalisation

Comment participer ?

En adhérant à l'association ou par un don ponctuel
Complétez le formulaire ci-dessous et envoyez le avec un chèque libellé à notre ordre à :

HUMANITARIAN TECHNO POLE – **bureaux parisiens**, 39 bis avenue Gambetta 75020 Paris
A réception, un mail de confirmation vous sera envoyé et un reçu vous sera retourné par courrier.



ORGANISATION DE SOLIDARITE INTERNATIONALE

Subventionnée par la ville de Saint Maur des Fossés

Siège Social : Maison du Combattant et des Sociétés, 73 avenue Diderot 94100 St Maur des Fossés

Bureau Parisien : 39bis Avenue Gambetta 75020 Paris

Mme Mlle Mr
Nom Prénom
Adresse.....
.....
C.P Ville
Téléphone
Email
Fait à le

SIGNATURE :

Je souhaite recevoir la lettre d'information par email.

J'adhère à l'association en tant que

- Simple Membre 30 €*
 Membre Bienfaiteur 100 €*
 Membre Actif autre montant*
.....€ (précisez SVP)

* **cotisation annuelle**

Je ne souhaite pas adhérer à l'association mais je fais un don ponctuel de€ (précisez SVP)

Les informations contenues dans ce formulaire sont confidentielles et ne seront jamais transmises à des tiers sans votre accord. Vous disposez d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatique et Liberté")